



Lyon, le 18 août 2023

Monsieur le Directeur Général de la CNAV

Le personnel de la Branche Retraite de la CARSAT Rhône Alpes vous interpelle au sujet de l'application de la réforme des retraites dans les services.

En effet, au 1^{er} septembre 2023, la réforme s'applique alors que l'ensemble des décrets nécessaires à sa mise en œuvre ne sont pas parus. Toutes les semaines, les agents reçoivent des multitudes de consignes, de procédures, de feux rouges, de feux verts relatifs au traitement des dossiers en fonction de la situation socio administrative des assurés sociaux. Dans un contexte d'outils métier défaillants de surcroît, comme vous le savez depuis 3 ans sans que vous ayez réglé le problème, laissant les salariés en plein désarroi.

De plus, vous annoncez des moyens humains supplémentaires pour cette réforme. Ceux-ci ne pourront que compenser les postes supprimés massivement dans la Branche Retraite depuis les 3 dernières COG et ne répondront donc pas à la nécessité opérationnelle que vous demandez aux agents dès le mois de septembre.

Aussi, ce sont les techniciens retraite qui prennent et portent la responsabilité de l'accès au droit retraite des assurés sociaux :

-Sans formation à la hauteur de cette réforme,

-Avec des injonctions implicites de la Direction de Branche Nationale (clause de sauvegarde, RACL, IJ maternité...) qui vont à l'encontre de la fonction conseil des professionnels et donc de l'intérêt des assurés.

Cette situation n'est pas acceptable pour les salariés et pour les assurés.

Monsieur le Directeur Général, vous affirmez au Ministère de tutelle et aux médias que nous sommes prêts, voire en avance.

Nous vous disons que nous sommes inquiets et mal à l'aise vis-à-vis des assurés sociaux. Notre expertise métier est remise en cause par votre désinvolture qui sous-estime la complexité de cette réforme.

Réforme, Monsieur le Directeur Général, qui ne se limite pas à un simple report de l'âge légal et à un nombre de trimestres supplémentaires, mais qui accentue encore l'individualisation des droits retraite dans un système déjà existant et complexifiant toujours plus notre métier.

